FRANCEPOWER

L'énergie facile !

147 bis rue de Merville
BP 30212
59524 HAZEBROUCK Cedex

Tél (33) 03 28 50 92 30

Fax (33) 03 28 50 92 31

Email : francepower@francepower.fr

Site : www.francepower.fr

MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

CE

PLAQUES VIBRANTES

PV 70	PV 80
Code 01195	Code 01196

Notice Originale
En français

Kawasaki MAGURA LONCIN

Notice d'Utilisation

Nous vous recommandons de lire attentivement ce manuel et de respecter scrupuleusement les prescriptions de sécurité, d'utilisation et d'entretien de votre groupe électrogène.
Ces instructions contiennent des directives de fonctionnement importantes au plan de la sécurité.

DECLARATION DE CONFORMITE

CE

Je soussigné FRANCEPOWER SARL, 147 BIS RUE DE MERVILLE - 59190 HAZEBROUCK – France ATTESTE QUE

LA PLAQUE VIBRANTE THERMIQUE

EST CONFORME AUX CONDITIONS ESSENTIELLES DE SECURITE ET DE PROTECTION DE LA SANTE VISEES DANS LA DIRECTIVE MACHINE 2006/42/CE ET DANS LA DIRECTIVE CEM 2004/108/CE.

Fait à HAZEBROUCK
Le 17 Mai 2013

Dominique LAMBIN
Gérant

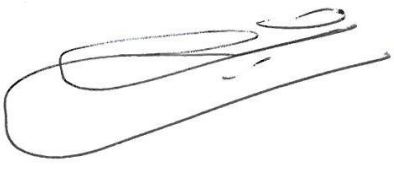

Préface

Merci d’avoir acheté cette plaque vibrante de notre gamme FRANCEPOWER

Ce manuel vous donne les instructions de fonctionnement et de maintenance de la PV 70 et de la PV 80. Le contenu de ce manuel correspond aux caractéristiques du produit le plus récent. L’entreprise se réserve le droit de modifier ce manuel, sans avoir à en notifier les utilisateurs ni engager sa responsabilité.
Toute reproduction est interdite, sauf accord écrit.
Le manuel est considéré comme un élément permanent de la plaque vibrante, et doit donc être conservé avec la machine en cas de transfert.

Tant que vous respectez les instructions du manuel, votre plaque vibrante FRANCEPOWER fonctionnera en toute sécurité et restera fiable. Assurez-vous de bien lire et comprendre le mode d’emploi complet avant d’utiliser l’appareil, car une mauvaise exploitation pourrait causer des blessures et des dégâts matériels.

Les différents types de plaque vibrante pourront présenter des différences au niveau des instructions.

Sommaire

1. Pictogrammes – Autocollants
2. Consignes et règles de sécurité
3. Description
4. Préparation avant mise en service
5. Utilisation
6. Entretien périodique
7. Méthodes d’entretien
8. Entreposage
9. Identification et réparation des pannes
10. Caractéristiques Techniques
11. Déclaration sur le bruit aérien
12. Garantie

1. Pictogrammes – Autocollants présents sur les plaques vibrantes

1.1 Pictogrammes - Autocollants

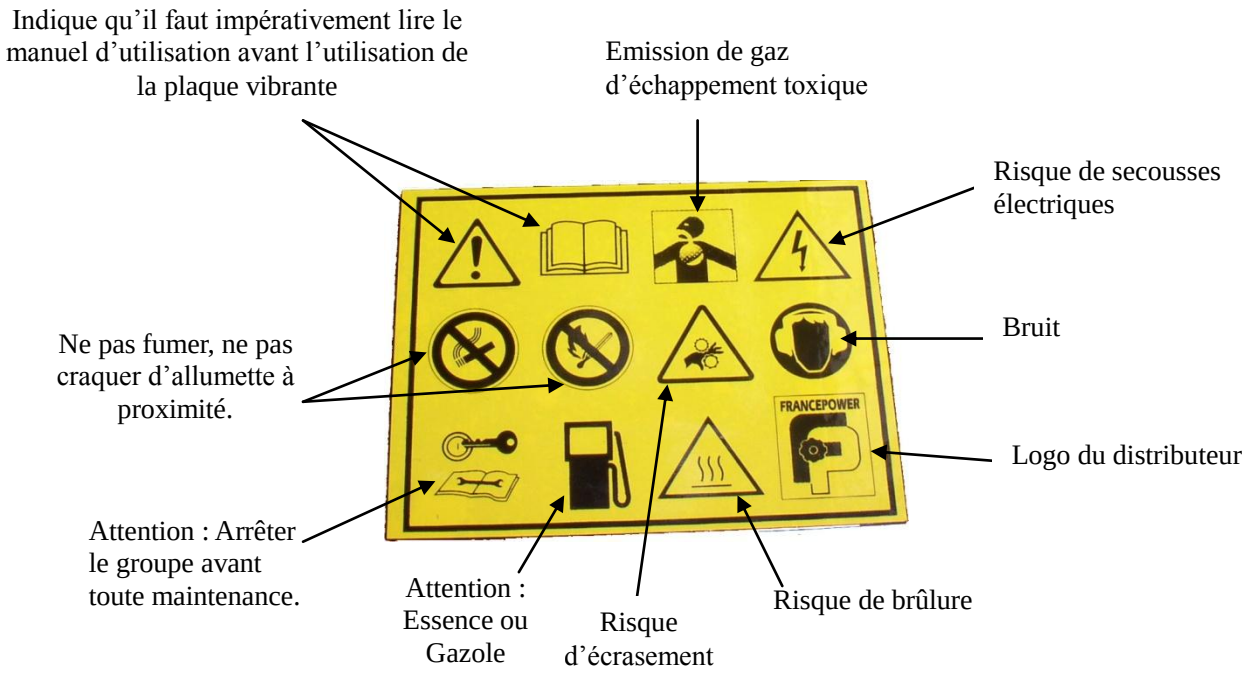
Indique qu'il faut impérativement lire le manuel d'utilisation avant l'utilisation de la plaque vibrante
Emission de gaz d'échappement toxique
Risque de secousses électriques
Bruit
Ne pas fumer, ne pas craquer d'allumette à proximité.
Logo du distributeur
Attention : Arrêter le groupe avant toute maintenance.
Attention : Essence ou Gazole
Risque d'écrasement
Risque de brûlure
FRANCEPOWER

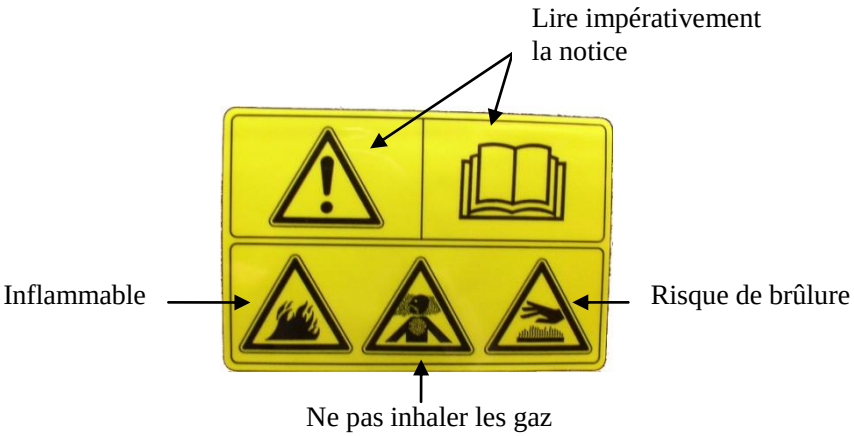

Indique le niveau d'huile à respecter.

Indique qu'il faut arrêter le moteur pour faire le plein de carburant.

1.2 Les plaques d'identification

Exemple de plaque d'identification avec :

- Nom et Adresse du distributeur
- CE
- N° Série
- Modèle
- Année de fabrication
- Poids
- Force centrifuge
- Surface de contact
- Cylindrée
- Puissance

Exemple de plaque d'identification du moteur avec :

- Code moteur
- N° de série du moteur
- Le logo du fabricant.

2. Consignes et Règles de Sécurité

2.1 Avertissements

Plusieurs Avertissements sont présents dans cette notice.

Ce symbole signale un danger imminent pour la vie et la santé des personnes exposées. Le non respect de cette consigne peut entrainer des conséquences graves pour la santé et la vie des personnes exposées

Ce symbole attire l'attention sur les risques encourus pour la vie et la santé des personnes exposées. Le non respect de cette consigne peut entrainer des conséquences graves pour la santé et la vie des personnes exposées.

Ce symbole indique une situation dangereuse le cas échéant. En cas de non respect de la consigne correspondante, les risques encourus peuvent être des blessures légères sur les personnes exposées ou la détérioration de toute autre chose.

2.2 Conseils généraux

Une des règles primordiales de sécurité est le respect de la périodicité d'entretien (voir le tableau d'entretien). N'essayez jamais d'effectuer des réparations ou des opérations d'entretien s'il vous manque l'expérience et/ou l'outillage requis.
A la réception de votre plaque vibrante, vérifier le bon état du matériel et la totalité de votre commande. La manutention d'une plaque vibrante s'effectue par deux personnes sans brutalité et sans à-coups en ayant pris soin d'avoir préparé à l'avance son emplacement de stockage ou d'utilisation.
En option : Un kit chariot 2 roues est proposé pour la PV 80.

Il est nécessaire, avant toute utilisation, de savoir comment arrêter la Plaque vibrante immédiatement et de comprendre parfaitement toutes les commandes et manœuvres.

Ne jamais laisser d'autres personnes utiliser la plaque vibrante sans leur avoir auparavant donné les instructions nécessaires.
Ne jamais laisser un enfant ou un curieux toucher la plaque vibrante, même à l'arrêt.
Eviter de faire fonctionner la plaque vibrante en présence d'animaux (énervement, peurs …)

Ne jamais démarrer le moteur sans filtre à air ou sans échappement.

Ne jamais recouvrir la plaque vibrante d'un matériau quelconque pendant son fonctionnement ou juste après l'arrêt (attendre que le moteur soit froid).
Ne jamais enduire d'huile la plaque dans le but de le protéger de l'attaque de la corrosion. Certaines huiles de conservation sont inflammables. De plus, certaines sont dangereuses à inhaler.
Dans tous les cas, respecter les règlements locaux en vigueur concernant l'utilisation des plaques vibrantes.

Des protections sont requises pour l'utilisation de la plaque vibrante : couvre chef dur, des lunettes de sécurité, un casque antibruit et des bottes coquées.

Les plaques vibrantes sont des appareils lours, elles doivent être positionnées par deux personnes de force appropriée à l'aide des poignées fournies sur la machine, ainsi que des techniques de levage correctes.

Assurez vous avant d'entreprendre le compactage que les parois des fossés sont stables et ne s'effondreront pas sous l'action de la vibration. Assurez vous que la zone à compacter ne contienne pas de câble électrique sous tension, de fil de télécommunication ou conduite d'eau ou de gaz pouvant être endommagés sous l'effet des vibrations.

2.3 Précaution contre l'électrocution

Ne jamais toucher des câbles dénudés ou des connexions débranchées.
Ne jamais manipuler une plaque vibrante les mains.
Ne jamais exposer le matériel à des projections de liquide ou aux intempéries.
Toujours maintenir les câbles électriques ainsi que les connexions en bon état.
Ne pas utiliser du matériel en mauvais état qui peut provoquer des dommages aux équipements.

2.4 Précautions contre l'incendie

Eloigner tout produit inflammable ou explosif (essence, huile, chiffon, …) lors du fonctionnement de la plaque vibrante.
Le plaque ne doit pas fonctionner dans des milieux contenant des produits explosifs, tous les composants n'étant pas blindés, des étincelles risquent de se produire.
Ne jamais recouvrir la plaque vibrante d'un matériau quelconque pendant son fonctionnement ou juste après son arrêt (attendre que le moteur refroidisse).
Ne pas utiliser la plaque dans des sites ou le risque d'incendie est élevé (tous lieux ayant des produits inflammables : raffinerie, station service …)

2.5 Précautions contre les gaz d'échappement

Les gaz d'échappement contiennent une matière très toxique : L'oxyde de carbone. Cette matière peut entraîner la mort si le taux de concentration est trop important dans l'atmosphère que l'on respire.
Pour cette raison, utilisez toujours votre plaque dans un endroit bien ventilé ou les gaz ne pourront pas s'accumuler

Une bonne ventilation est nécessaire pour la bonne marche de votre plaque vibrante. Sans celle-ci, le moteur fonctionnerait très vite à une température excessive qui pourrait entrainer des accidents ou des dommages au matériel et aux biens environnants. Toutefois, si une opération à l'intérieur d'un bâtiment est nécessaire, il faut prévoir une ventilation appropriée de telle manière que les personnes ou les animaux présents ne soient pas affectés.
Il est impératif d'évacuer les gaz d'échappement à l'extérieur.
Ne pas utiliser la plaque dans des habitations, dans des milieux clos ou peu ventilés (tunnel, réservoir, puits..), à moins qu'il ne s'agisse d'endroits destinés exclusivement à la plaque vibrante.

2.6 Pleins de carburant

Le carburant est extrêmement inflammable et ses vapeurs sont explosives.
Il est interdit de fumer, d'approcher une flamme ou de provoquer des étincelles pendant le remplissage du réservoir.
Le remplissage doit s'effectuer moteur à l'arrêt.
Nettoyer toute trace de carburant avec un chiffon propre.

Positionner toujours la plaque vibrante sur un sol nivelé, plat et horizontal afin d'éviter que le carburant du réservoir ne se déverse sur le moteur.
Le stockage et la manipulation des produits pétroliers seront faits conformément à la loi.
Fermer le robinet à carburant (si équipé) lors de chaque remplissage.
Remplir le réservoir à l'aide d'un entonnoir en prenant soin de ne pas renverser le carburant, puis revisser le bouchon sur le réservoir à carburant à l'issue de l'opération de remplissage.
Ne jamais faire d'appoint en carburant lorsque la plaque vibrante est en fonctionnement ou encore chaude.
Eviter de faire fonctionner la plaque en cas de perte de carburant ou de risque d'explosion.
En cas d'ingestion ou d'inhalation de carburant, ou en cas de contact avec les yeux, s'adresser immédiatement à un médecin.
Si du carburant coule accidentellement sur la peau ou sur les vêtements, laver

immédiatement la partie concernée à l'eau et au savon, et changer de vêtements.

2.7 Précautions contre les brûlures

> ⚠ Ne jamais toucher le moteur ni le silencieux d'échappement pendant le fonctionnement de la plaque vibrante ou juste après son arrêt.

L'huile chaude entraine des brûlures, il faut donc éviter le contact avec la peau.
S'assurer que le système n'est plus sous pression avant toute intervention.
Ne jamais démarrer ni ne faire tourner le moteur avec le bouchon de remplissage d'huile enlevé, il y a risque de rejet d'huile.
Ne pas provoquer d'étincelles lorsque la bougie est démontée.
S'assurer que la plaque se trouve à au moins 1 mètre de toute structure ou d'autres équipements afin d'éviter la surchauffe éventuelle du moteur.
Ne pas nettoyer la machine à l'eau.

2.8 Précautions contre le bruit

> ⚠ Le bruit provoque des dommages à l'ouïe, en fonction de son niveau et du temps d'exposition.

Ne jamais faire fonctionner la machine sans le silencieux d'échappement ou sans les panneaux d'insonorisation.
Pendant l'utilisation, respecter les réglementations relatives à la limite du bruit admise. Toujours installer la plaque vibrante dans un endroit isolé.
Portez un dispositif de protection pour les tympans approprié afin de limiter l'exposition au bruit comme cela est requis par la réglementation de l'Hygiène et de la Santé du Travail.

2.9 Protection de l'environnement

Ne jamais vidanger ou jeter l'huile-moteur sur le sol, mais dans un récipient prévu à cet effet.
Faire en sorte d'éviter, lorsque cela est possible, la réverbération des sons sur les murs ou autres constructions, le volume s'en trouverait amplifié.
Si le silencieux d'échappement de votre plaque n'est pas équipé d'un pare étincelles et doit être utilisé dans des zones boisées, broussailleuses ou sur des terrains herbeux non cultivés, faire très attention et veillez à ce que des étincelles ne provoquent pas d'incendie (débroussailler une zone assez large à l'endroit où vous prévoyez de placer votre plaque).

2.10 Danger des pièces tournantes

Ne jamais s'approcher d'une pièce tournante en fonctionnement avec des vêtements flottants ou des cheveux longs sans filet de protection sur la tête.
Ne pas tenter d'arrêter, de ralentir ou de bloquer une pièce tournante en fonctionnement.
Ne jamais approcher les mains et/ou outils des pièces en rotation (poulie de lanceur de démarrage (si équipé) au cas où le moteur repartirait en sens inverse. Ceci pouvant provoquer des blessures.

3. Description

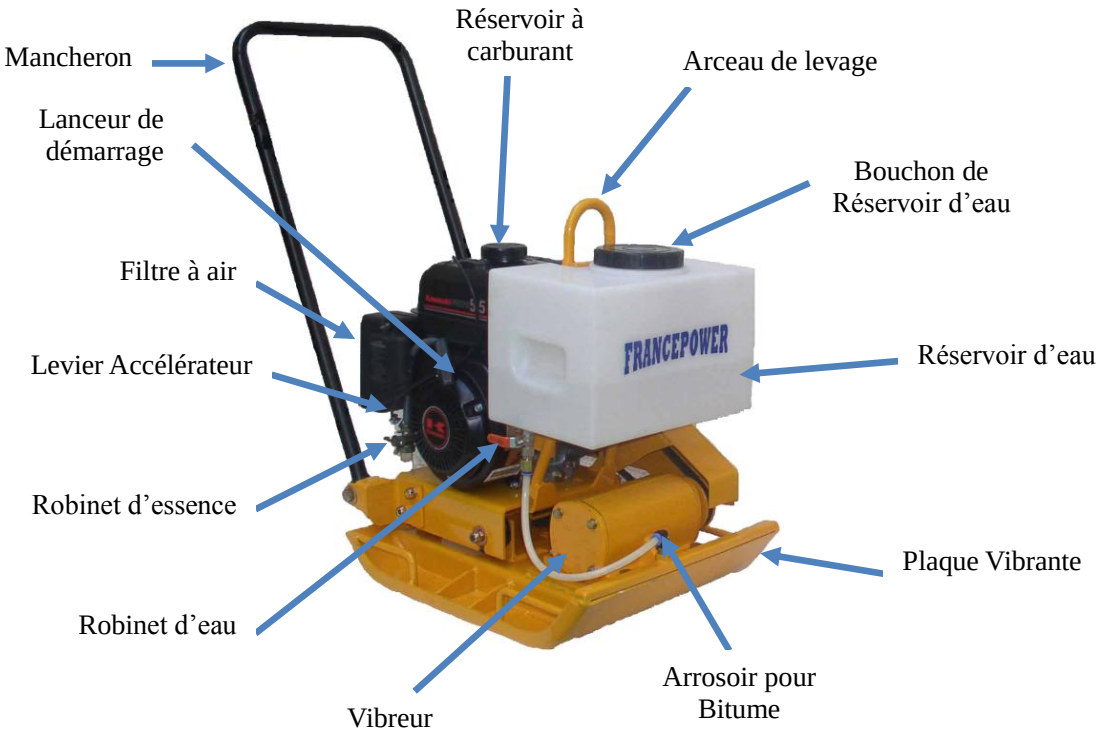

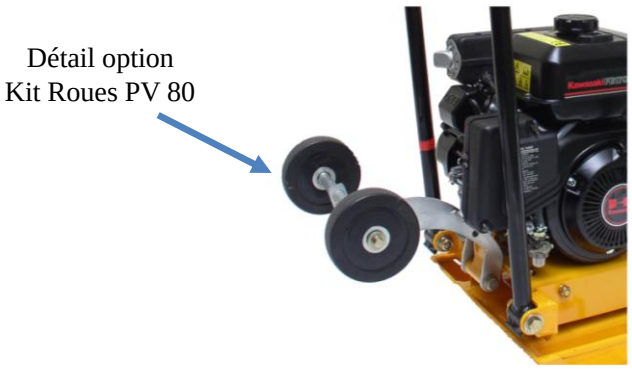

4. Préparation avant mise en service

4.1 Vérification du niveau d'huile

⚠ Vérifier avant chaque démarrage le niveau d'huile moteur.

La vérification, comme l'appoint d'huile, se fera la plaque vibrante posée sur une surface horizontale.

- ✓ Dévisser et retire le bouchon de remplissage d'huile et essuyer la jauge de niveau puis introduire la jauge dans le col de remplissage sans la visser.

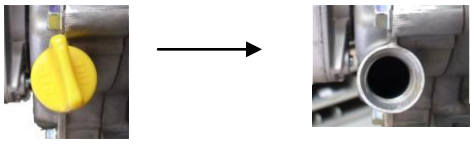

- ✓ Retirer la jauge et vérifier visuellement le niveau d'huile

H = Niveau Maximum, bouchon posé non vissé
L = Niveau Minimum

- ✓ Si un appoint est nécessaire, faire l'appoint jusqu'au haut de la tubulure de remplissage avec de l'huile neuve et homologuée. Essuyer l'excès d'huile avec un chiffon propre.
- ✓ Remettre en place le bouchon de remplissage d'huile puis le visser.

4.2 Vérification du niveau de carburant

Arrêter le moteur avant d'effectuer le remplissage de carburant.
Faire le plein dans un endroit aéré.
Ne pas fumer ou approcher de flammes vives ou d'étincelles près du lieu où le plein est effectué et près du lieu de stockage du carburant.
N'utiliser que du carburant propre sans présence d'eau.
Ne pas trop remplir le réservoir (pas de carburant dans le col de remplissage).
Après avoir fait le plein, vérifier que le bouchon du réservoir est correctement fermé.
Faire attention à ne pas renverser de carburant pendant le remplissage du réservoir.
Avant de mettre la plaque en marche, et si du carburant a été renversé, s'assurer que celui-ci a séché et que les vapeurs sont dissipées.

Vérifier le niveau de carburant et faire le plein si nécessaire jusqu'au niveau maximum.

Jauge de carburant

Bouchon de réservoir

4.3 Emplacement d'utilisation

Placer la plaque vibrante sur une surface plane et horizontale et suffisamment résistante pour que la plaque ne s'enfonce pas (l'inclinaison de la plaque dans chaque sens, ne doit pas dépasser 10°).
Choisir un endroit propre, aéré et abrité des intempéries et prévoir le ravitaillement en huile et carburant à proximité du lien d'utilisation de la plaque, tout en respectant une certaine distance de sécurité.

4.4 Vérification du niveau d'huile

S'assurer que le niveau d'huile du moteur soit compris entre le niveau maximum et le niveau minimum.
Si nécessaire, ajouter de l'huile.
Pour les moteurs qui n'ont pas de jauge de niveau d'huile, le niveau maximum est à ras bord.
Pour le type d'huile à utiliser et les quantités conseillées, suivre attentivement les indications fournies par le manuel d'utilisation du moteur.
Toutes les plaques vibrantes sont livrées sans huile dans le moteur, il est par conséquent nécessaire de remplir le carter moteur d'huile.
Dans le cas contraire, il ne sera pas possible de mettre le moteur en marche (FE 120 D).

Le témoin s'allume quand il n'y a plus d'huile ou que le niveau est trop bas. (FE120D)

Température selon la saison	Catégorie d'huile pour moteur
Printemps, été ou automne (4.5° à 50° C)	SAE 30
Hiver (-10 ° à 4.5° C)	SAL 20
En dessous de -10° C	SAE 10W-30

5. Utilisation de la plaque vibrante FRANCEPOWER

Ne jamais faire fonctionner la plaque vibrante sans filtre à air.

La machine est prévue pour compacter des sols en matières bitumeuses ou granuleuses, en gravier, en sable ou le mélange des deux.
Le site de travail devrait être autant que possible mis à niveau et calibré avant le début du compactage.
Une humidité correcte contenue dans le sol est essentielle pour un compactage correct. L'eau agit comme un lubrifiant qui aide les particules de terre à se rassembler. Une trop faible humidité signifie un compactage inapproprié, trop d'humidité laisse trop d'eau dans le sol et affaiblit la capacité du sol à supporter des charges.

5.1 Mise en marche

Mettre le Contacteur sur la position « START »
Ouvrir le robinet d'essence sur position « ON » (levier en bas)
Mettre le starter sur la position « OFF ».

Contacteur position START

Robinet d'essence sur ON

Starter position OFF

Saisir la poignée du lanceur puis tirer lentement celle-ci jusqu'à sentir une certaine résistance, puis faire revenir lentement la poignée contre le lanceur.
Ressaisir la poignée du lanceur puis tirer fortement et rapidement sur la poignée (à 2 mains si nécessaire)

Le moteur démarre. Faire revenir lentement à la main la poignée du lanceur contre le lanceur.
Lorsque le moteur a démarré, ramener graduellement la tirette du starter vers sa position initiale (ouverte).

Faire attention à ne pas faire de « faux mouvements » afin d'éviter tous dommages physiques (ex : déchirement musculaire)

5.2 Fonctionnement

Selon l'utilisation, remplissez ou non le réservoir d'eau.

Mettre le bout M/A en position « on ». Quand la vitesse du moteur atteint approximativement 2300/2600 tours/min, l'embrayage centrifuge s'engage. Si la vitesse du moteur est augmentée trop lentement, il est possible que l'embrayage glisse. Ne pas actionner la manette de puissance trop lentement. Pour rendre l'asphalte compact, il est recommandé d'enduire le dessous de la plaque de vibration avec du carburant Diesel. Ceci empêchera la plaque de coller à l'asphalte.

En coupant la vibration, positionner la manette de puissance sur la position repos. Ne pas actionner la manette de puissance trop lentement.

5.3 Arrêt d'urgence

Déplacer la manette d'accélération sur la position MINI et tourner le bouton arrêt de moteur.

6. Entretien périodique

6.1 Rappel d'utilité

Un entretien régulier est essentiel pour obtenir les meilleures performances, un fonctionnement sûr et une plus grande durabilité de la plaque vibrante.
La fréquence de l'entretien et les opérations à effectuer sont décrites dans le programme d'entretien.

6.2 Précautions

⚠ Avant d'effectuer une opération quelconque d'entretien, prendre toutes les précautions permettant d'éviter des mises en marche non désirées : retirer le capuchon de la bougie.
N'effectuer de modifications sur aucun des organes de la plaque vibrante ni sur son installation électrique.
En principe, ne pas effectuer d'opération d'entretien lorsque le moteur est allumé.
Pendant les opérations d'entretien, faire attention aux parties en mouvement (ex : poulies, ventilateurs) et aux parties sujettes aux températures élevées (ex : pots d'échappement, bloc moteur, liquides de refroidissement et de lubrification).

6.3 Tableau d'entretien

		A chaque utilisation	1er Mois ou 10 Premières Heures	3 Mois ou 25 H	6 Mois ou 50 H	1 An ou 100 H	2 Ans ou 300 H
Huile moteur	Vérifier le niveau	●					
	Renouveler		●		●		
Filtre à air	Vérifier	●					
	Nettoyer			● (1)			
Bougie d'allumage	Vérifier - Nettoyer					●	
	Remplacer						●
Nettoyage de la plaque vibrante		●					
Soupapes (2)	Vérifier – Régler	Une fois par an					
Filtre carburant (2)	Nettoyer	Une fois par an					
Moteur	Indication dans le manuel d'utilisation et d'entretien du moteur						

(1) Plus fréquemment si les conditions d'utilisation sont sévères.
(2) Ces opérations doivent être confiées à un de nos agents.

7. Méthode d'entretien

Arrêter le moteur avant d'effectuer toute opération d'entretien.
Pour prévenir tout démarrage accidentel, couper le contact du moteur et déconnecter le ou les capuchon(s) de la ou des bougies d'allumage.
N'utiliser que des pièces d'origine ou leur équivalent.
L'utilisation de pièces de rechange de qualité non équivalente peut entraîner une détérioration du moteur et de la plaque vibrante.

7.1 Nettoyage du filtre à air

Ne jamais utiliser d'essence ou de solvants à point d'éclair bas pour le nettoyage de l'élément du filtre à air, un incendie ou une explosion peut en résulter

1- Déposer le couvercle de filtre à air puis retirer le filtre. Vérifier attentivement si le filtre n'est pas déchiré ou troué, le remplacer s'il est endommagé.

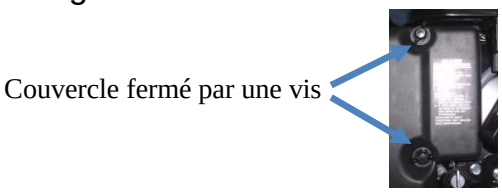

2- Laver l'élément en mousse avec un détergent ménager dilué dans de l'eau tiède. Laisser sécher complètement. Souffler à l'air comprimé.

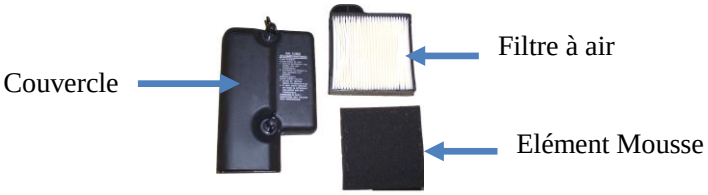

3- Réinstaller le filtre à air et le couvercle dans l'ordre inverse du démontage. Serrer correctement les vis.

7.2 Renouvellement de l'huile moteur

Vidangez l'huile lorsque le moteur est encore chaud afin d'assurer une vidange rapide et complète.

1- Déposer le bouchon de remplissage d'huile et le bouchon de vidange et vidanger l'huile dans un bidon approprié.

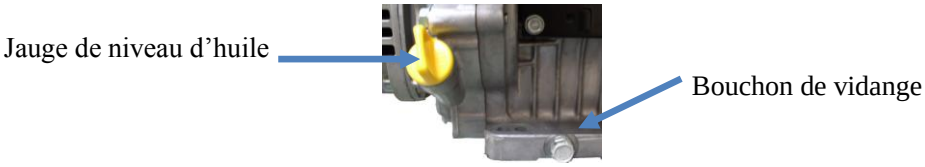

2- A l'issue, remettre et resserrer à fond le bouchon de vidange puis faire le plein jusqu'à la limite supérieure de la jauge de niveau avec de l'huile recommandé.
3- Vérifier l'absence de fuite

Ne pas jeter l'huile usée n'importe où. L'huile est un produit toxique – Ne pas inhaler les vapeurs d'huile risque d'intoxication. Nous conseillons de faire réaliser la vidange d'huile par des ateliers mécaniques agréés qui seront également à même d'assurer l'élimination correcte de l'huile usée. Remonter le bouchon de vidange et remettre de l'huile dans le moteur en utilisant le type et la quantité indiqués dans le livret annexé, relatif à l'utilisation et à l'entretien du moteur.

7.3 Contrôle de la bougie d'allumage

1- Déposer le capotage d'accès à la bougie puis le capuchon de la bougie d'allumage et utiliser une clé à bougie pour déposer la bougie d'allumage.

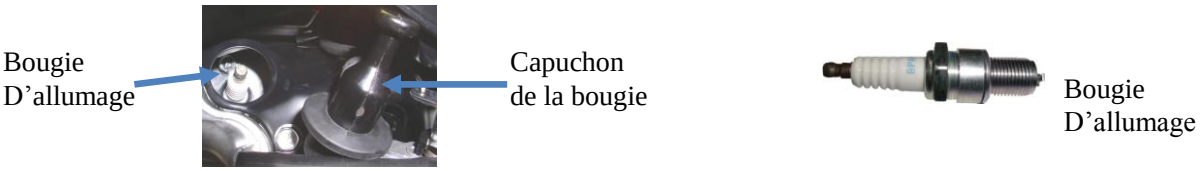

2- Inspecter visuellement la bougie d'allumage et la jeter si les électrodes sont usées ou si l'isolant est fendu ou écaillé. En cas de réutilisation nettoyer la bougie avec une brosse métallique.
3- Mesurer visuellement l'écartement des électrodes à l'aide d'un calibre d'épaisseur. L'écartement doit être de 0.6 à 0.7 mm. Vérifier que la rondelle de la bougie d'allumage est en bon état et visser la bougie à la main pour éviter d'endommager les filets.
4- Après avoir mis la bougie en place, la serrer à l'aide d'une clé à bougie pour comprimer la rondelle.

NB : pour l'installation d'une bougie neuve, serrer d'1/2 tour après son assise pour comprimer la rondelle. Pour l'installation d'une ancienne bougie, serrer de 1/8 – ¼ de tour après l'assise de la bougie pour comprimer la rondelle.

7.4 Contrôle des boulons, écrous et vis

Un contrôle quotidien et minutieux de toute la visserie est nécessaire afin de prévenir tout incident ou panne.

1- Inspecter l'ensemble de la plaque vibrante avant chaque démarrage ainsi qu'après chaque utilisation.
2- Resserrer toutes les vis qui prendraient du jeu

NB : Le serrage des boulons de culasse sera effectué par un spécialiste.

3- Lors d'une intervention sur les pots d'échappement et les grilles de protection, veillez systématiquement remplacer les vis de fixation des

grilles de protection et serrer ces vis à la clé à choc. Cette intervention devra être réalisée par un spécialiste.

7.5 Nettoyage de la plaque vibrante

1- Enlever autour du pot d'échappement toutes les poussières et débris et nettoyer la plaque vibrante à l'aide d'un chiffon et d'une brosse (lavage au jet d'eau est déconseillé, et le nettoyage avec un nettoyeur haute pression est interdit).
2- Nettoyer avec attention les entrées et sorties d'air moteur et alternateur.
3- Vérifier l'état général de la plaque et changer les pièces défectueuses le cas échéant.

7.6 Commande des pièces de rechange

Précisez toujours sur le bon de commande des pièces de rechange, le modèle, le N° du modèle, et le N° de série de la plaque vibrante.
Informations se trouvant sur la plaque d'identification
Toujours utiliser les pièces d'origine pour la maintenance la réparation.

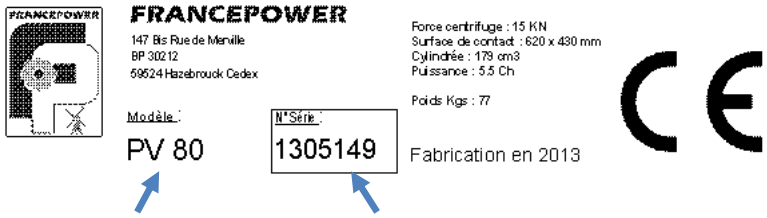

Modèle N° de Série

PS-60/60(WT), PS-70/70(WT)

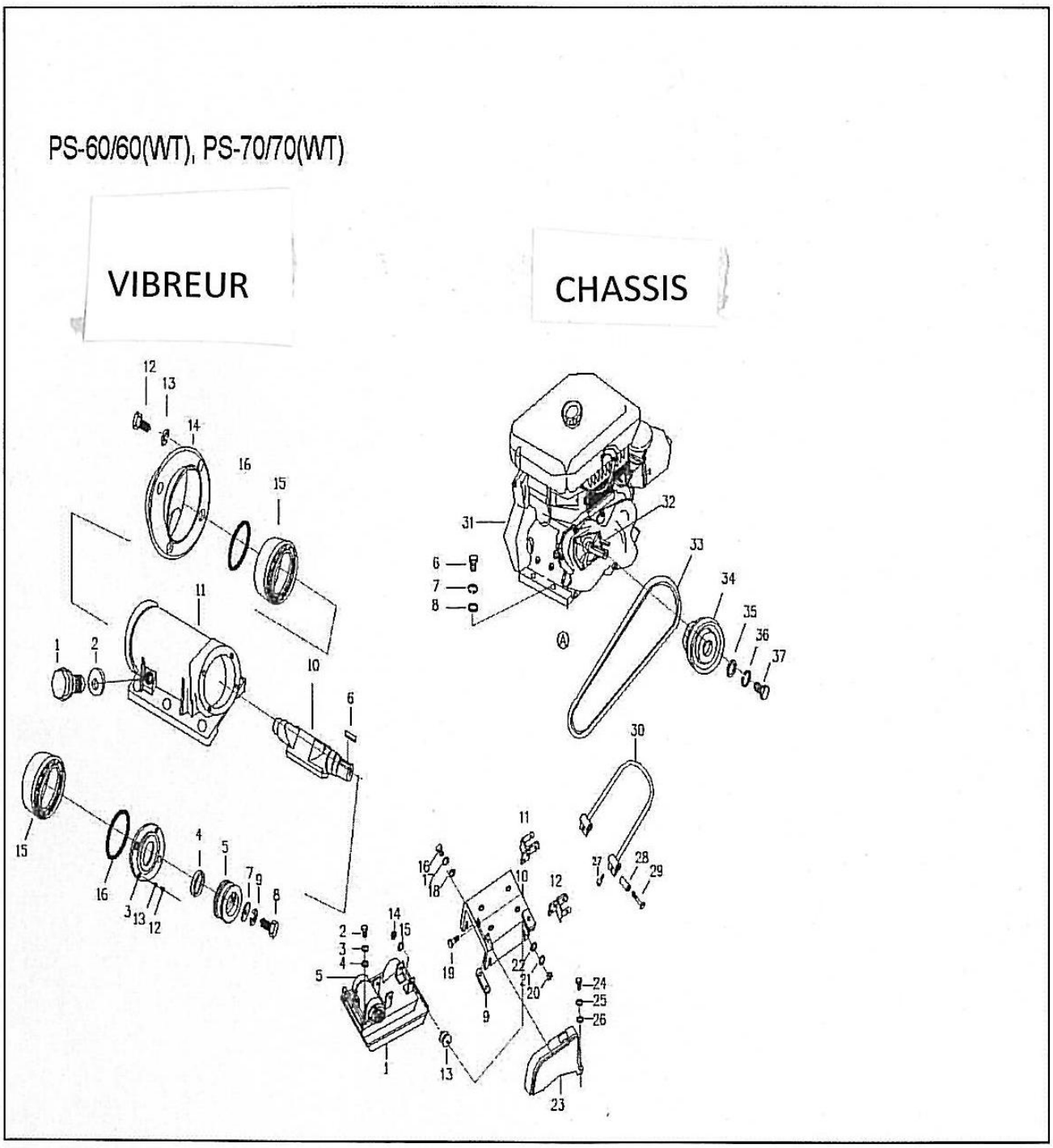

VIBREUR

N°	Désignation	Réf	Qté
1	Bouchon de Vidange	VI 040	1
2	Joint Ø 12	-	1
3	Flasque	PV 70 = VI 053 PV 80 = VI 052	1
4	Joint Spy 30 x 42 x 8	PV 70 = VI 046A PV 80 = VI 046B	1
5	Poulie	VI 043	1
6	Clavette 9 x 7 x 20	-	1
7	Rondelle 10 x 32 x 3	-	1
8	Vis M10 x 23	-	1
9	Rondelle M10	-	1
10	Vibreur	-	1
11	Carter de vibreur	PV 70 = VI 041 PV 80 = VI 042	1
12	Vis M8 x 25	-	8
13	Rondelle M8	-	8
14	Flasque	-	1
15	Roulement	VI 059	2
16	Joint Torique	VI 047	2

Type d'huile

Total EQUIVIS ZS46

PV 70 : 300 cc
PV 80 : 360 cc

CHASSIS

N°	Désignation	Réf	Qté	N°	Désignation	Réf	Qté
1	Plaque	-	1	20	Rondelle M 10	-	8
2	Bouchon	VI 050	6	21	Rondelle M 10	-	4
3	Rondelle M12	VI 051	6	22	Ecrou	-	1
4	Ecrou M12	-	6	23	Carter de protection	-	1
5	Vibreur	VI 058	1	24	Vis M 10	-	1
6	Boulon M8 x45	-	4	25	Rondelle M 10	-	1
7	Rondelle M8	-	4	26	Ecrou	-	2
8	Ecrou M8	-	4	27	Silentbloc butée de bras	VI 056	2
9	Support	-	2	28	Bague anti vibration	VI 044	2
10	Châssis	-	1	29	Vis M 12 x 80	-	1
11	Support de mancheron droit	-	1	30	Mancheron	-	1
12	Support de mancheron gauche	-	1	31	Moteur PV 80	Jusq 2012 : FE 170 Après 2012 : FJ 180	1
13	Silentbloc	VI 045	4		Moteur PV 70	FE 120	
14	Ecrou M 10	-	4	32	Clavette 5 x 5 x 40	-	1
15	Rondelle M 10	-	4	33	Courroie	PV 70 = VI 048 PV 80 = VI 049	1
16	Vis M 10 x 25	-	1	34	Embrayage de centrifuge	VI 057	1
17	Rondelle M 10	-	1	35	Rondelle	-	1
18	Ecrou M 10	-	8	36	Rondelle	-	1
19	Vis de réglage M8 x 40	-	4	37	Vis	-	1

SUPPORT RESERVOIR & RESERVOIR D'EAU

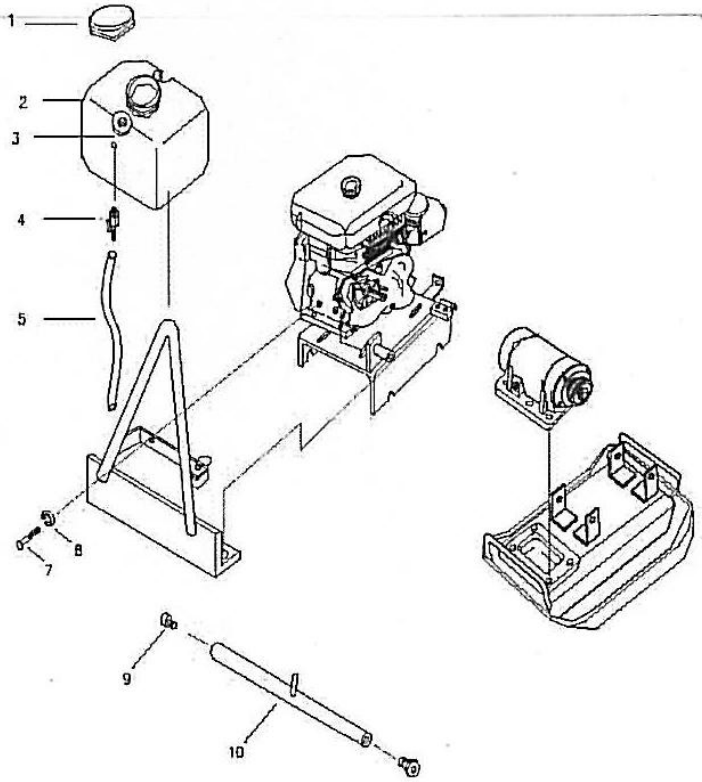

N°	Désignation	Réf	Qté
1	Bouchon de réservoir	VI 031	1
2	Réservoir	VI 055	1
3	Rondelle caoutchouc PS ¼	-	1
4	Robinet	VI 054	1
5	Tuyau	-	1
6	Support de réservoir	-	1
7	Vis	-	1
8	Rondelle M8	-	1
9	Coude	VI 033	1
10	Pipe d'arrosage	-	1

8. Entreposage

8.1 Plaque Vibrante

En cas de stockage de la plaque vibrante pendant de longues périodes, il est nécessaire que celui-ci soit installé dans un endroit sec et ventilé, en position horizontale, il faut en outre s'en tenir aux procédures de prévention, comme indiqué ci dessous pour éviter tout dommage éventuel.

8.2 Moteur

S'en tenir scrupuleusement aux prescriptions indiquées dans le manuel du moteur.

8.3 Huile et Carburant

1- Quand le moteur est encore chaud, vidanger l'huile du carter et mettre de l'huile neuve de qualité appropriée. L'huile est un produit toxique – Ne pas inhaler les vapeurs d'huile risque d'intoxication.
2- Ouvrir et enlever les capotages de maintenance et d'accès à la bougie.
3- Déconnecter le capuchon de la bougie d'allumage puis enlever la bougie d'allumage.
4- Verser environ une cuillère à soupe d'huile-moteur propre dans l'orifice de la bougie.
5- Vidanger le réservoir de carburant dans un bidon approprié en mettant le contacteur de démarrage sur « off », puis en dévissant la vis de drainage du carburateur.
6- Saisir la poignée du lanceur puis tirer ¾ fois sur la poignée du lanceur pour vidanger complètement le carburateur et répartir l'huile dans le cylindre.
7- Mettre le contacter de démarrage sur OFF, revisser la vis de drainage du carburateur, remettre en place et serrer la bougie d'allumage, reconnecter le capuchon de la bougie d'allumage puis refermer les capotages.
8- Saisir et tirer doucement la poignée du lanceur-ré enrouleur jusqu'à sentir une résistance puis lâcher la poignée et stocker la plaque vibrante dans un endroit propre et sec.

9. Identification et réparation des pannes

Le Moteur ne démarre pas	Causes probables	A faire
	Niveau d'essence insuffisant	Faire le plein d'essence
	Commande sur Off	Mettre la commande sur On
	Alimentation en carburant obturée ou fuyante	Faire remettre le système en état de marche
	Filtre à air Obturé	Nettoyer le filtre à air
Le Moteur s'arrête	Causes probables	A faire
	Ouvertures de ventilation obturées	Nettoyer les protecteurs d'aspiration et de refoulement
	Surcharge probable	Contrôler la charge, attendre 30sec et redémarrer
Vibration insuffisante	Causes probables	A faire
	Problème avec la courroie	Vérifier que la courroie en U ne manque pas, ou ne glisse pas
	Vitesse du moteur insuffisante	Vérifier que la vitesse de rotation du moteur est bonne
La plaque ne se déplace pas librement	Causes probables	A faire
	Dépôt sur la plaque	Vérifier qu'il n'y ait pas de dépôts accumulés sur le dessous de la plaque. La nettoyer

10. Caractéristiques Techniques

	PV 70	PV 80
Code	01195	01196
Moteur	KAWASAKI	KAWASAKI
Type	FE 120	FJ 180
Cylindrée	123 cm^3	179 cm^3
Puissance	4 Ch	5.5 Ch
Carburant	Essence	Essence
Démarrage	Manuel	Manuel
Batterie	-	-
Capacité Réservoir	2.5 l	3.6 l
Capacité Réservoir d'eau	12 l	12 l
Force centrifuge	11 kN	15 kN
Surface de contact	580 x 360 mm	620 x 430 mm
Vitesse de travail	15 à 20 m/mn	15 à 20 m/mn
Poids	63 kgs	77 kgs
Niveau sonore Lwa		

11. Déclaration sur le bruit aérien

La Norme 2000/14/CE

Le sigle

signale la conformité à la directive 2000/14/CE sur les niveaux sonores.

Modèle	Niveau sonore Lwa
PV 70	dB(A)
PV 80	95 dB(A)

12. Garantie

Conditions de garantie

La Société FRANCEPOWER garantie ses produits pour une période de :

- 12 Mois à usage Professionnel
- 6 Mois à usage Location
- 24 Mois à usage privé

Ceci à compter de la date d'achat sur présentation de la facture d'achat. Pendant cette période, FRANCEPOWER s'engage à remplacer ou réparer gratuitement le matériel concerné.

Sont exclues de la garantie, les pannes issues des causes suivantes :

- Délai de garantie dépassé
- Usure normale
- Utilisation maladroite
- Manque d'entretien
- Mauvais branchement
- Mauvaise installation
- Modification non autorisée sur le matériel
- Utilisation de combustibles ou lubrifiants non adaptés
- Réparations effectuées par un personnel non autorisé
- Dommages accidentels

Sont exclues également :

- Les dépenses concernant le transport
- Le déplacement du personnel technique au domicile du client

Le non respect des échéances de règlement annule et substitue toutes les précédentes conditions et ne peuvent être modifiées sinon par écrit.

Les spécifications de ce manuel peuvent être changées sans préavis.
Les descriptions et illustrations de ce manuel ne sont fournies qu'à titre indicatif et peuvent ne pas correspondre exactement à votre plaque vibrante.

FABRICANT

FRANCEPOWER
francepower@francepower.fr
147 Bis rue de Merville
BP 30212
59524 HAZEBROUCK Cedex

Tél : (33) 03 28 50 92 30
Fax : (33) 03 28 50 92 31

www.francepower.fr

DISTRIBUTEUR

FRANCEPOWER
francepower@francepower.fr
147 Bis rue de Merville
BP 30212
59524 HAZEBROUCK Cedex

Tél : (33) 03 28 50 92 30
Fax : (33) 03 28 50 92 31

www.francepower.fr

Réf 37 – 2013 - 002